

Questions orales

LE RÔLE DU SOUS-MINISTRE ADJOINT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances qui est sans doute le seul des deux à connaître la réponse. David Wyman, sous-ministre adjoint responsable de la politique fiscale, lui a-t-il signalé qu'une demande de décision fiscale anticipée concernant la transaction entre Gulf, O&Y et Petro-Canada avait été présentée?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, comme l'a signalé mon collègue le ministre du Revenu national, le député doit savoir, qu'il m'est impossible, ainsi qu'à mes collègues du cabinet, de discuter d'une décision fiscale en particulier.

M. Deans: Je vous demande si vous le saviez.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Cette question ne concerne que le contribuable et le ministère du Revenu national.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA PROPOSITION DE CRÉER UN CENTRE DE RECHERCHE SUR LES COURS D'EAU DES PRAIRIES ET DU NORD

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et concerne le rapport récent qui a suivi l'enquête au sujet de la politique fédérale en matière de ressources hydrauliques. Le rapport recommande que l'Institut national d'hydrologie, dont on achève de construire le siège à Saskatoon, devienne un centre de recherche sur les cours d'eau des Prairies et du Nord. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que cette recommandation sera examinée à fond afin que des recherches suffisantes soient effectuées sur l'eau potable et l'eau destinée à des fins agricoles dans l'ouest du Canada?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, M. Pearce et les autres commissaires ont plaidé vigoureusement en faveur de l'excellent centre dont a parlé le député. J'examine cette recommandation avec beaucoup de sympathie. Pour cette raison et pour d'autres, j'ai constitué un groupe d'étude interministériel chargé d'examiner le rapport dans son ensemble. Dans ce contexte, je reverrai la recommandation dont a parlé le député.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR UNE POLITIQUE D'ACHAT AU CANADA

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Transports.

Le ministre est-il au courant du fait que 130 travailleurs de la Forge CSW, sise dans l'est de Montréal, ont été congédiés ces jours derniers? De plus, réalise-t-il que de telles mises à

pied vont continuer à être effectuées tant que son gouvernement n'aura pas une politique d'achat chez-nous dans le domaine du transport?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, j'ai rencontré le président du syndicat tout récemment, soit la semaine dernière, et nous examinons cette situation de très près. En effet, depuis quelques années, la compagnie a considérablement diminué sa force de travail, mais il y a encore de l'espoir dans les mois qui viennent, et nous étudions toutes les commandes de la compagnie pour voir si, effectivement, il y a eu une substitution entre la production canadienne à Montréal et la production dans d'autres pays, entre autres, l'Australie, comme d'ailleurs on le mentionne.

L'ACHAT DE ROUES DE WAGONS DE CHEMINS DE FER AU CANADA

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je suis content que la ministre ait enfin accepté de rencontrer ces travailleurs qui demandaient un rendez-vous depuis plus de trois mois.

Est-ce que la ministre va intervenir auprès des compagnies de chemins de fer canadiennes, pour s'assurer que ces compagnies achètent leurs roues de wagons de chemins de fer au Canada, plutôt qu'au Brésil?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, cette question a aussi été abordée avec le président du syndicat, et je dois dire que je n'ai pas attendu moi-même trois mois pour le rencontrer. Je l'ai rencontré immédiatement la semaine où il s'est présenté à mon bureau de circonscription.

Quant à la production de roues au Brésil, il s'agit là d'un élément du dossier que je suis en train d'étudier pour voir exactement la pertinence de cette variable.

[Traduction]

M. le Président: En toute déférence, je donne la parole à la députée de Broadview-Greenwood pour une question.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il a affirmé, hier, à la Chambre, que le crédit d'impôt pour enfants ne serait pas désindexé. Le ministre a-t-il eu la possibilité d'examiner les documents budgétaires où l'on dit clairement qu'en 1989, ce crédit sera désindexé? Ou nous annonce-t-il au contraire une nouvelle qui sera fort bien accueillie en vérité, à savoir que depuis la présentation de son budget, le gouvernement a changé d'avis et qu'il ne désindexera pas, en définitive, le crédit d'impôt pour enfants?